

Délibération 25_10_23_CA_059

Séance du 23 octobre 2025

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

tarifs du Master Mesures et Modélisation des Mouvements Humains(3MH)

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière salle du conseil Ronzier le 23 octobre 2025 sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim ARTIBA, Président ;

Le quorum étant atteint

Vu le Code de l'Éducation :

Le parcours 'Mesures et Modélisations des Mouvements Humains' en formation continue vise à former des professionnels médicaux ou paramédicaux. Le domaine de formation étant l'analyse des mouvements humains, les connaissances et savoirs enseignés concernent la méthodologie de la recherche, l'utilisation des outils de capture du mouvement ainsi que les outils de traitement du signal et les outils statistiques associés.

Le volume horaire d'enseignement en 1ère année est de 528 heures.

Le volume horaire d'enseignement en 2ème année est de 378 heures.

Le conseil se prononce sur un tarif forfaitaire compte-tenu du format d'enseignement en formation continue en distanciel.

Le niveau de référence de la prestation pour un apprenant est de 4 075 €.

Le niveau minimal est fixé à 3 260 €.

Le niveau maximal est fixé à 5 705 €.

Le tarif est applicable au 01/09/2025.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration à l'unanimité,

Adopte les tarifs du Master Modélisation des Mouvements Humains.

Pour : 24 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Valenciennes,